**Ecole élémentaire F Arthaud**

**10 rue P de Coubertin**

**31470 Saint-Lys**

**Procès verbal du Conseil d’Ecole du 18 octobre 2021.**

Présents :

M Planchon (adjoint chargé des écoles), M Laouat (directeur ALAE), Mmes Toniolo, Chasseray, Brethous, Kaminski, Ms Lavail, Rispal (P d’Elèves), Mmes Dassenoy, Servant, Laurens, Guilain, Cassagne, Spessot, Puech, Honoré, Charpentier, Granier, Perruchot, Bacca, Deuilhé, Moréno, Ms Boyer, Emportes, Manavit (enseignants), Mme Alléguède (resp. transports)

Excusés :

M Respaud (IEN), Mme Fournier (psychologue scolaire), Mme Corsini (RASED E)

Le Conseil d’Ecole est ouvert à 18h.

M Manavit informe que les questions proposées par l’association ASPAREL seront traitées au fil du Conseil.

Les points suivants sont abordés :

***-Bilan rentrée 2021.***

*-Effectif et structure :*

M Manavit présente le tableau d’effectif au 18/10/2021 :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | unilingues | bilingues | total |
| CP | 66 | 17 | 83 |
| CE1 | 59 | 21 | 80 |
| CE2 | 52 | 25 | 77 |
| CM1 | 61 | 19 | 80 |
| CM2 | 66 | 21 | 87 |
| total | 304 | 103 | 407 |

33 nouveaux élèves arrivant sur St Lys inscrits pour cette année scolaire.

1 arrivée (CE1) programmée pour le 8 novembre.

74 élèves de Grande Section sont actuellement scolarisés à l’école maternelle du Petit Prince (51 unilingues et 23 bilingues).

Psychologue scolaire : Mme Fournier remplace Mme Couffignal, partie à la retraite en juillet.

***-ALAE****:* (M Laouat)

Gazailla : 31 enfants le matin / 150 le midi / 85 le soir. C’est exponentiel.

Ayguebelle : 30 enfants le matin / 200 le midi / 97 le soir.

Nouvelle organisation : 1 côté du réfectoire avec uniquement les élèves du Gazailla et un autre côté avec les élèves d’Ayguebelle. Pendant que certains mangent, les autres sont en activité. Il faut compter environ 30 minutes pour le repas des élèves d’Ayguebelle et 40/45 minutes pour ceux du Gazailla.

A partir de la rentrée de Toussaint, étant donné que le brassage n’est plus interdit, il y aura 2 passages distincts sur chaque partie de l’école :

Ayguebelle :

- CE2 occ, CE2, CE2/CM1, CM1 ensemble

- CM2 A et B, CM1/CM2, CM1 occ, CM2 occ ensemble

Gazailla :

- CPocc, CE1 occ et CP/CE1 ensemble

- CE1/CE2, CPA, CPB et CE1 ensemble

Différents projets à venir : théâtre, photo, danse, foot, activités manuelles, gaspillage alimentaire.

1ère action : récupérer le pain, les fruits pour les distribuer pour le goûter des élèves l’après-midi. Ce n’est pas un substitut au goûter donné par les parents. Priorité aux enfants n’ayant pas de goûter.

Les TAE ne seront pas reconduits dans tout le Muretain Agglo. On permet à des enfants de faire des activités que les parents ne peuvent leur offrir à l’extérieur.

-P d’E : Pour les autres aliments, est-il prévu autre chose ? Se rapprocher d’une association caritative ?

-M. Laouat : C’est difficile par rapport à la chaîne du froid.

-P d’E : On souhaite revenir sur l'organisation de la grève du mois de juin 21. Le manque de communication a généré beaucoup de tensions et d'incompréhensions des parents. L'agglo du muretain a bien envoyé des mails, mais sans mentionner l'école concernée, ce qui a rendu compliquée la vie de parents de fratries (maternelle, primaire).  
On note une amélioration sur la communication de la grève du 5 octobre, affichage et mail à l'association.

-M.Laouat : Les infos seront données en temps voulu. Il n’y aura plus de chips les jours de grève.

-P d’E : Des parents nous ont remonté un langage parfois non adapté de la part des animateurs, cette remarque a déjà été formulée les années passées.  
-M.Laouat : J’arrive sur l’école. J’ai rappelé à l’ensemble des agents la nécessité d’un langage adapté entre adultes et avec les enfants. Je souhaite en parler en aparté pour avoir des infos plus précises. Je souhaite qu’après les vacances d’automne ce genre de problème de langage ne se reproduise plus et se règle rapidement.

-P d’E : Concernant la cantine, des enfants remontent manquer de temps pour manger, notamment les fruits qui nécessitent un découpage ou un épluchage. De combien de temps, disposent-ils pour manger ? D'autre part, que deviennent les denrées non consommées ? Sur la maternelle, les fruits sont proposés aux enfants au goûter, en est-il de même sur l’école ?   
-M. Laouat : On essaie d’aller au plus vite tout en gardant l’autonomie des enfants sans les empêcher de manger leur repas.

***-Transports scolaires et PAI****:* (Mme Alléguède)

2 circuits de bus et 2 accompagnatrices par bus.

54 enfants (34 Ayguebelle / 20 Gazailla). En légère augmentation. Tous les enfants ont été acceptés même ceux qui étaient à moins de 1km de l’école. C’est la dernière année qu’ils seront acceptés.

A partir de janvier, Mme Alléguède ne sera plus en présentiel sur les écoles.

La garderie bus se passe bien, gérée par M. Laouat. Le masque n’est plus obligatoire.

PAI : tous les dossiers sont à la validation (CAM ou médecin scolaire) : 22 PAI sur l’école.

-P d’E : après votre départ, qui va s’en occuper ?

-M. Planchon : à en discuter avec M. Manavit car la gestion des PAI ne relève pas de la mairie.

-Directeur : La gestion des PAI est de la responsabilité de l’école. On remercie Mme Alléguède pour le travail accompli, qui a permis une bonne gestion des PAI. En attente des décisions de la mairie.

Protocoles allergies alimentaires : les familles doivent signer le protocole panier repas pour pouvoir amener le panier repas et manger à la cantine.

***-Projet d’Ecole.***

Le Projet d’Ecole a été réécrit pour les années scolaires 2018/2022 et validé par l’IEN le 30 septembre 2018.

« Etre un citoyen éclairé ».

« S’exprimer, écouter, respecter. »

Il comporte trois axes, qui sont déclinés en fiches actions :

1- Les langages pour penser et communiquer. (Continuité des apprentissages)

2- Sport et culture

3- EMC : être élève au sein de la communauté scolaire.

Fiches actions pour 2021/2022 :

Axe1 :

Listes de mots invariables (vocabulaire, orthographe)

Jogging d’écriture (travail sur les écrits courts)

Rituels de classe en langage oral.

Progression fractions et décimaux en cycle 3 (langage mathématique)

Axe2 :

Programmation EPS avec le moniteur sportif.

Fédérer l’école autour d’un projet sportif et/ou culturel (l’environnement)

Fréquenter des lieux culturels (programmations annuelles de sorties par niveau).

Axe 3 :

Les messages clairs.

Conseil d’enfants/débat philo.

Permis de bonne conduite.

*Langues Vivantes Etrangères :*

Toutes les classes bénéficient d’un enseignement en langue anglaise. Chaque enseignant prend en charge l’enseignement pour son groupe classe.

-Pd’E : Est-ce qu'un intervenant en langue anglaise, à l'image de Benjamin Santouil pour le sport, pourrait être envisageable ?

-Ens : v P d’Ecole. La plupart des enseignants possèdent une habilitation en langue anglaise.

-M. Planchon : Cela a un coût, ce n’est pas prévu. Peut-être voir avec des partenariats associatifs.

-Directeur : comme les enseignants sont en capacité d’assurer l’enseignement en langue anglaise pour tous les élèves, nous n’aurons pas de personnel supplémentaire Education Nationale.

*Activités Pédagogiques Complémentaires* :

2 séances de 40 mns par semaine, les mardis et jeudis, de 15h50 à 16h30 par périodes de 4 à 5 semaines pour le site Ayguebelle, ou 3 séances de 25 mns par semaine, les lundis, mardis et jeudis, de 11h35 à 12h pour le site Gazailla.

La participation aux APC se fait sur proposition des enseignants avec accord de la famille.

Les thèmes travaillés portent sur la difficulté scolaire, l’aide au travail personnel ou des actions en lien avec le projet d’école.

Le Projet d'Ecole est adopté à l’unanimité.

Le Projet d’Ecole sera prorogé pour l’année scolaire 2022/2023.

Des avenants seront écrits.

***-Projets de classes :***

-Toute l’école : interventions du moniteur sportif : hand ball CP et CE1, thèque CE2 et CE1/CE2, kinball ou badminton et course d’orientation CE2/CM1, CM1 et CM2.

-Liaison GS/CP : fabrication de couronnes, projet conte, rencontres sportives (avril), visite de l’école élémentaire.

-P d’E : souhait que les élèves de GS viennent prendre le déjeuner avec les élèves de CP quand ils visiteront l’école.

-Cycle 2 : projet gestion des déchets (en lien avec le Muretain Agglo)

-CP et CE1 : Prix des Incorruptibles, concert Orchestre National du Capitole « Ondin et la petite sirène » (18 novembre), théâtre des Préambules  «Le sortilège de Noël » (9 et 10 décembre), spectacle « Le petit personnage et le mouvement des choses » (mai), plus d’autres projets en cours de finalisation.

-CE1 : Ecoles qui chantent

-CE2, CE2occ, CE1/CE2, CE2/CM1 : cinéma (30 novembre et 8 février), spectacle à Odyssud (20 mai), musée de l’école publique à St Clar (7 et 9 juin).

-CM1, avec CM1 du CE2/CM1 : Cité de l’Espace (18 novembre), journée sécurité routière (juin).

-CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2oc St Bertrand de Comminges (période 5).

-CM2, CM1/CM2 : film et présentation « Radio maritime Saint-Lys » dans le cadre de la semaine bleue, journée quai des Savoirs et jardins de Borderouge (16 et 18 novembre).

-Bilingues : spectacle musical occitan, le 20 octobre, à l’école.

-P d’E : Nous avons appris que la piscine n'est pas programmée pour les enfants de CP/CE1 cette année, cela fait pour certains CE1, la troisième année qu'ils n'ont pas piscine, à cause du covid. Tous les enfants n'ont pas la possibilité d'aller à la piscine en dehors de l'école.

-Ens : Les séances natation ont été suspendues en raison des obligations sanitaires. Un créneau est réservé (2 classes) pour le troisième trimestre, si les conditions sanitaires le permettent.

La priorité est donnée au cycle 2. Les créneaux sont difficiles à obtenir toutes les écoles de l’Agglo Muretain ayant accès aux bassins gratuitement.

Nous rappelons que les cycles natation n’ont pas vocation à apprendre des techniques de natation mais à apprendre à appréhender le milieu aquatique.

-Directeur : Quand on a suspendu les séances, il y avait le pass sanitaire, ça devenait difficile à gérer. A cela se rajoutaient les contraintes des bassins (non brassage).

-Mme Honoré : On a des difficultés à avoir suffisamment de parents accompagnateurs. On le regrette car c’est un plaisir d’aller à la piscine. Le point avait été fait sur les agréments piscine.

-P d’E : suggestion de rappeler par mail le rôle des parents accompagnateurs à la piscine, certains ayant des craintes. Cela permettrait d’en avoir davantage. Peut-être faire un appel aux parents dès juin pour l’année scolaire suivante afin d’avoir des parents accompagnateurs.

-P d’E : Est-il envisageable que les enfants de CM1/CM2 aillent à la piscine à la rentrée prochaine?  Est-il possible d'avoir des créneaux sur la piscine de saint lys au mois de juin ?

-Mme Honoré : par expérience, l’eau n’est pas assez chaude pour une séance d’apprentissage et non ludique, les enfants attendent en dehors des bassins entre 2 ateliers et ont froid.

***Sécurité/PPMS :***

Les PPMS attentat/intrusion et risques majeurs ont été actualisés lors de la pré-rentrée.

L’exercice Attentat/intrusion a eu lieu mercredi 13 octobre, en présence de parents d’élèves élus, d’un élu (M Laborde), de la police municipale. Les problématiques constatées ont été remontées à la mairie et à l’Education Nationale.

Le PPMS risques majeurs est en cours de réécriture en tenant compte des bilans des derniers exercices et de la mise en place l’an dernier du signal d’alerte commun aux deux sites.

***Règlement intérieur :***

-Pd’E : Nous avons une interrogation sur le règlement de l'école concernant les petits objets (billes, cartes pokémon, ....) coté Ayguebelle, les billes sont tolérées, il semblerait que ça ne soit pas le cas côté Gazailla.  Est-il possible d'avoir une harmonisation de ce point du règlement ?

-Ens : Les règles à respecter et la liste des jeux autorisés sont régulièrement adaptées aux conditions de récréation et en fonction de l’utilisation qu’en font les élèves.  
Des jeux de cour sont proposés afin que les élèves puissent, s’ils le souhaitent, les utiliser pendant le temps de récréation.

Côté Gazailla, certains enfants se jettent les billes dessus, les mettent à la bouche.

Suite aux restrictions sanitaires, nous avions réduit la variété de jeux à amener de la maison. L’évolution des conditions sanitaires actuelles nous a permis d’autoriser les enfants à ramener des jeux interdits jusqu’à présent.

Proposition d’ajout de la phrase : « Les enseignants de chaque site adaptent régulièrement les règles à respecter et la liste des jeux autorisés aux conditions de récréation et en fonction de l’utilisation qu’en font les élèves. »

Le Règlement intérieur est adopté à l’unanimité avec 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention. (23 personnes votantes).

Il sera mis en ligne sur le blog de l’école et sur le site de la mairie.

***-Budget coopérative scolaire :***

Le solde disponible à la rentrée de septembre s’élève à 17983,72€, subvention municipale 2021 comprise.

Pour rappel les sources sont : la subvention municipale (16€/élève), les cotisations familles, quelques rentrées diverses (photos scolaires), bénéfices des actions de l’ASPAREL.

D’autre part, la municipalité verse une subvention de 17€/élève pour les transports et de 36€/élève pour les fournitures scolaires, ce budget ne dépendant pas de la coopérative scolaire.

***-Questions diverses :***

-Pd’E : Avez-vous des nouvelles de la dotation pour équiper les classes en vidéoprojecteur ? Une réponse était attendue en juillet.

-M. Planchon : On n’a pas eu la subvention nationale. Une subvention de 40000€ a été votée en Conseil Municipal. Le devis a été signé il y a 2 semaines. La mise en place se fera courant novembre. Le technicien passe demain mardi 19 octobre dans les classes concernées pour le détail de l’installation. Une formation pour les enseignants est prévue.

-Pd’E: Les abords de l'école sont de plus en plus sales : canettes dans les bosquets notamment, mégots de cigarette coté Ayguebelle.

-M. Planchon : Je n’ai pas eu le temps d’en parler avec les services techniques. Le problème va être remonté aux agents des services techniques.

Ens : Les enseignants font un rappel à la mairie pour penser à mettre le chauffage avant le retour des vacances de la Toussaint.

Séance levée à 20h00

Le président : G Manavit La secrétaire : Mme Perruchot